



# CFPPA du Gers

FORMATIONS ADULTES & APPRENTISSAGE

## Certificat de Spécialisation (CS)

Commercialisation des vins

**FORMATION PAR APPRENTISSAGE**

### Les métiers préparés

L'objectif est de former des jeunes ayant un diplôme en viticulture – œnologie (Bac Pro ou BTS) en complétant leurs connaissances techniques avec des compétences en commercialisation ou bien des jeunes ayant un diplôme en commerce. Les **métiers visés** sont vendeurs pour un producteur, une cave coopérative ou une union de caves coopératives, un magasin spécialisé ou une grande surface

### Recrutement

Sélection sur dossier et entretien de motivation.

L'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

### Conditions d'admission

- Admission après une classe de Bac Professionnel CGEA option «vigne et vin», BTS «viticulture/œnologie». Pour les autres diplômes de niveau Bac au moins (Bac Pro, Bac général et technologique), une dérogation sera demandée auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt.
- Vous devez avoir entre 16 et 26 ans.
- Vous avez signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur d'activité concerné.

### Obtention du diplôme

Le certificat est délivré après l'obtention par un contrôle continu des 4 Unités Capitalisables.

### Rémunération

Formation rémunérée selon un pourcentage du SMIC, en fonction de l'âge :

- 18 à 20 ans : 64% du SMIC
- 21 à 25 ans : 76% du SMIC

### Lieu de la formation

CFPPA du Gers – site de Riscle  
Contact : M. Lionel CORTESE  
lionel.cortese@educagri.fr

### Le maître d'apprentissage

De nombreux partenaires professionnels proposent une insertion professionnelle. Les entreprises peuvent être : caves particulières (producteurs indépendants), coopératives vinicoles et leurs unions, maisons de négoce, magasins spécialisés, cabinets conseils.

### Organisation de la formation

Période : de novembre à octobre

Durée de la formation : 1 an en alternance dont 16 semaines au CFAA et 31 semaines en entreprise, et 5 semaines de congés payés

### Contenu de la formation

Horaire global sur 1 an : 560 heures - 4 Unités Capitalisables (UC)

UC 1 : Politique commerciale de l'entreprise (160h)

UC 2 : Techniques de vente et de négociation (140h)

UC 3 : Suivi des ventes dans le respect de la réglementation (80h)

UC 4 : Présentation des différents types de vins (180h)

CFPPA du Gers

Lycée Agri-viticole Voie Edgar Morin - 32400 RISCLE

Tél 05 62 69 72 16 • lpa.riscle@educagri.fr

